

Déminéraliser les villes ou comment réintroduire la nature dans les espaces urbains

Liège Créative, le 11 mars 2021



Réflexions issues d'un travail collaboratif dans le cadre de plusieurs recherches :

- **CPDT, 2018-2019.** Gérer le territoire avec parcimonie.
- **CPDT, 2019.** Opérationnalisation d'une infrastructure verte pourvoyeuse de services écosystémiques.
- **CPDT, 2020-2021.** Intensification et requalification des centralités pour lutter contre l'étalement urbain et la dépendance à la voiture.

Remerciements :

- **L'équipe de recherche du Lepur :** Marie André, Valentine Defer, Marjolaine Georges, Justine Gloesener, Jean-Marc Lambotte, Antoine Legrand, Thomas Lorquet, Myriem Nouri, Pierre-François Wilmotte.
- **Nos partenaires :** IGEAT (ULB), CREAT (UCLouvain), Wallonie et CPDT

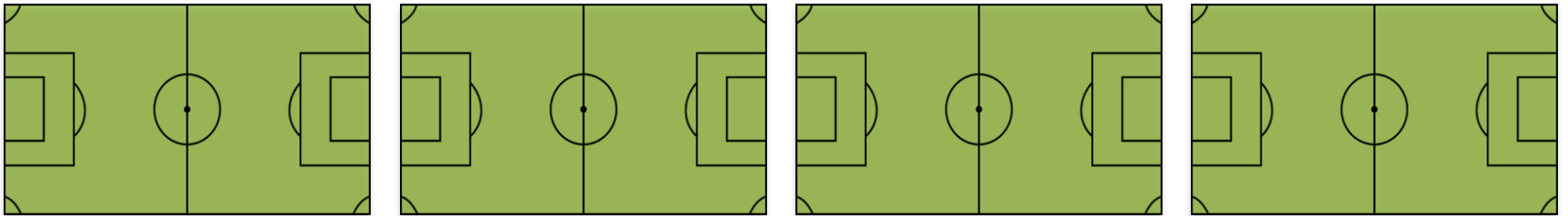
Artificialisation et imperméabilisation

Deux problématiques distinctes mais liées



L'artificialisation des sols est le processus par lequel une surface est retirée de son état agricole, sylvicole ou naturel au profit d'autres fonctions.

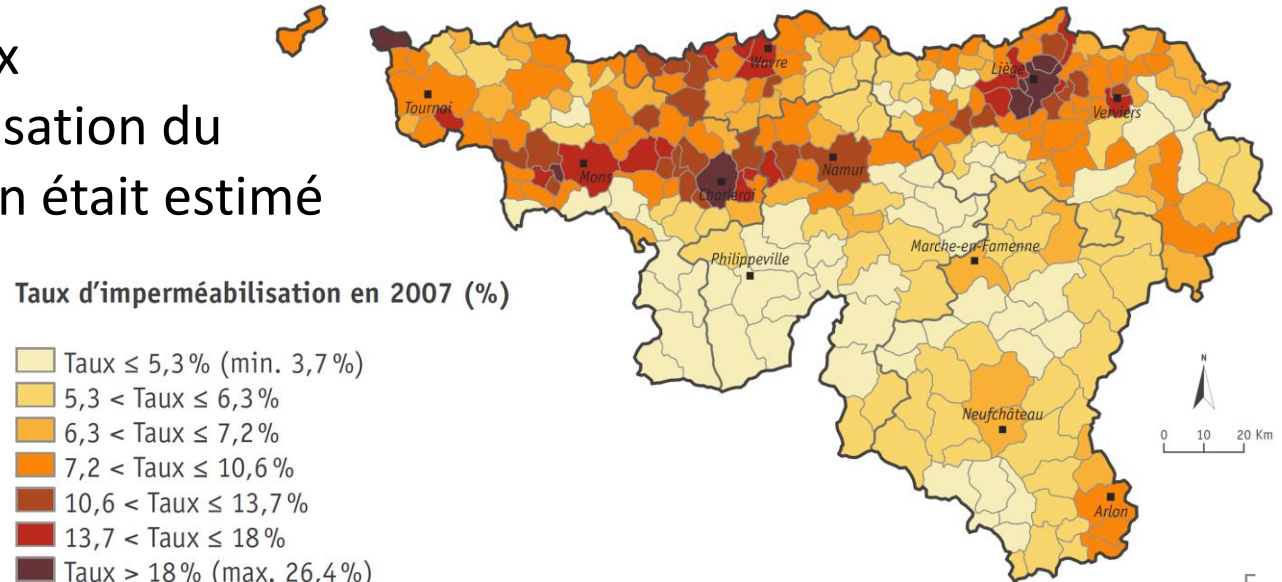
- ▶ Environ 15% du territoire wallon est artificialisé
- ▶ L'artificialisation représente 1200 hectares par an
- ▶ La production de logement représente 70% de l'artificialisation





L'imperméabilisation des sols consiste en la couverture du sol par des matériaux empêchant (plus ou moins) l'absorption de l'eau.

- ▶ En 2007, le taux d'imperméabilisation du territoire wallon était estimé à 7,2%





Des concepts fortement liés

TERRAINS NON ARTIFICIALISES

TERRAINS NATURELS

Forêt pas/peu gérée
Marécage
Cours d'eau
Etc.

Champ
Pâturage
Pépinière
Verger
Etc.

TERRAINS ARTIFICIALISES

TERRAINS IMPER-MEABILISES

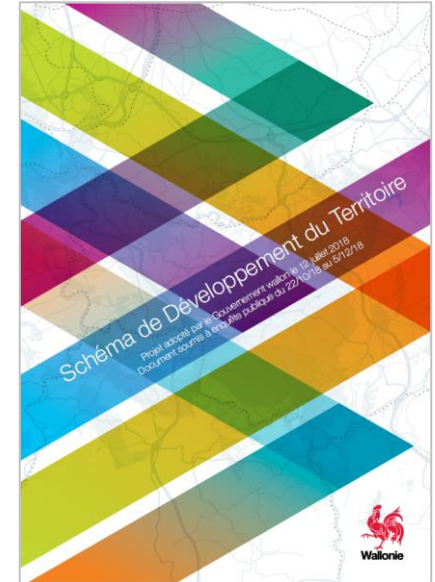
Parc urbain
Terrain de sport
Carrière
Jardin privé
Etc.

Autoroute
Parking asphalté
Terrasse carrelée
Bâtiment
Etc.



« Stop béton »

- ▶ **Objectif européen** : supprimer toute augmentation nette de la surface de terres occupées d'ici 2050 (Commission européenne, 2011).
- ▶ **En Wallonie**, le SDT prévoit de « réduire la consommation des terres non artificialisées à 6 km²/an d'ici 2030, soit la moitié de la consommation actuelle, et tendre vers 0 km²/an à l'horizon 2050 »





Zéro artificialisation nette (*no net landtake*)

*“Le concept d’artificialisation **nette** combine l’artificialisation des terres et le retour de terres artificialisées vers des catégories de terres non artificialisées”*

(Agence européenne de l’environnement, 2016)

- ▶ A partir de 2050, toute nouvelle artificialisation devrait être compensée par une désartificialisation de superficie équivalente.



La désartificialisation est un retour à un état agricole, sylvicole ou naturel

*“Renaturer un sol artificialisé nécessite, chronologiquement : une déconstruction ; une dépollution ; une **désimperméabilisation** ; la construction de technosols indispensables à la **végétalisation** ; enfin, une reconnexion fonctionnelle aux écosystèmes naturels environnants.”*

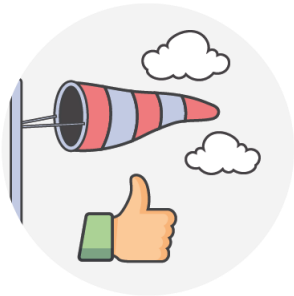
(France Stratégie, 2019)

- ▶ Plus qu'un simple changement de fonction, la désartificialisation implique une renaturation des sols permettant un retour à ces fonctions.



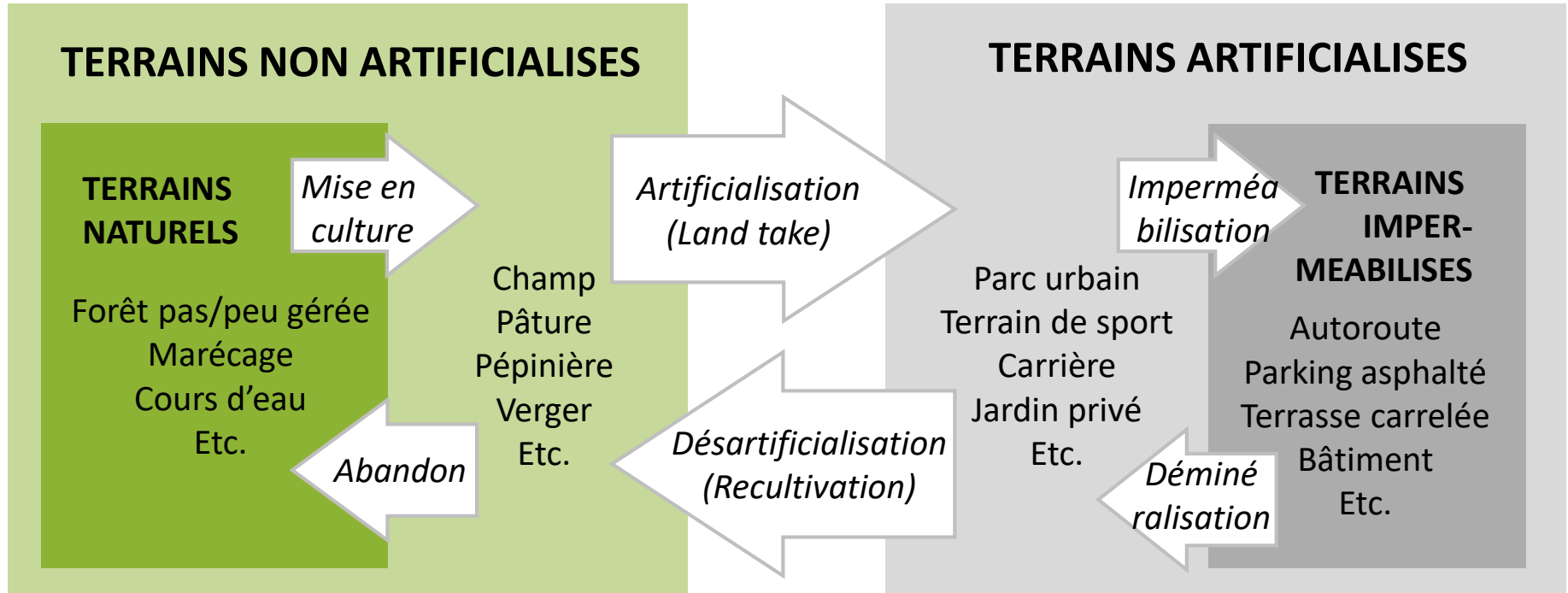
La désimperméabilisation (ou déminéralisation) concerne la destruction et le retrait du revêtement de sols scellés

- ▶ En ville, la déminéralisation et la végétalisation des espaces publics participent à renforcer l'infrastructure verte et à offrir divers services écosystémiques





Des concepts fortement liés



Quelques exemples



Plaine de l'aéroport de Tempelhof (Berlin)

- ▶ Site de 380 hectares
- ▶ Fin des activités en 2008
- ▶ Devenu un parc urbain suite à une mobilisation citoyenne
- ▶ Référendum en 2014 en faveur de la préservation du site











Ancienne usine Citroën (Asnières-sur-Seine)

- ▶ Site de 1,5 hectare
- ▶ Arrêt de l'activité en 2010
- ▶ Rachat par le promoteur immobilier Nexity



Ancienne usine Citroën (Asnières-sur-Seine)

- ▶ Site de 1,5 hectare
- ▶ Arrêt de l'activité en 2010
- ▶ Rachat par le promoteur immobilier Nexity
- ▶ Conversion en quartier mixte avec un parc urbain
- ▶ Inauguration en 2017









Friche du PCUK (Roubaix)

- ▶ Site de 40 hectares
- ▶ Arrêt de l'activité en 1983
- ▶ Prise en gestion en 2004 par l'Établissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais
- ▶ De 2007 à 2010, travaux de requalification du site
- ▶ Conversion du site en espaces naturels, en partie ouvert aux visiteurs









Sous les pavés (Montréal)

- ▶ Projets de déminéralisation et de végétalisation de l'espace public
- ▶ Démarche participative citoyenne pour enlever l'asphalte à la main



1.
DÉMARRER



2.
COMPRENDRE



3.
EXPLORER



4.
DÉCIDER



5.
AGIR



6.
INAUGURER







© CEUM

AVANT



APRÈS



© CEUM

AVANT

APRÈS

ATTENTION

Perspectives



Le besoin d'un cadre stratégique ou réglementaire

- ▶ La désartificialisation et la désimperméabilisation sont peu mises en œuvre en raison de leur faible rentabilité financière.
- ▶ En l'absence de contraintes en faveur de ces pratiques :
 - abandon des espaces qui n'ont plus d'utilisation ;
 - artificialisation de nouvelles superficies sans compensation.



La désartificialisation comme stratégie opérationnelle

- ▶ Il n'est pas forcément pertinent ou rentable de vouloir réutiliser certains espaces abandonnés pour des fonctions urbaines.
 - Ne vaut-il mieux pas désartificialiser ceux-ci et bénéficier des services écosystémiques qui seront produits ?
- ▶ La déminéralisation des espaces abandonnés permet leur réutilisation en vue d'améliorer l'habitabilité et la durabilité des tissus urbains.
 - Indirectement, cela peut contribuer à limiter l'artificialisation de nouvelles terres.



L'écologisation des zones urbaines et péri-urbaines

- ▶ La Commission européenne appelle les villes européennes de 20.000 habitants ou plus à élaborer d'ici la fin 2021 des « plans ambitieux d'écologisation de l'espace urbain » :
 - Création de forêts, de prairies, de parcs et de jardins urbains ;
 - Végétalisation des murs et des toitures ;
 - Amélioration de la connectivité entre les espaces verts ;
 - Gestion différenciée et non polluante.



Références

- ▶ ANDRE M., BRUGGEMAN D., COURTOIS X., DEFER V., GLOESENER J., HAINE M., HENDRICKX S., ROBERTI T. et TAUVEL C. sous la direction scientifique de GODART M.-F. et RUELLE C. (2018), « Recherche R7 : Gérer le territoire avec parcimonie », Rapport final d'une recherche de la CPDT, CPDT, 281p.
- ▶ BOTTIEAU V., DAWANCE B., DEFER V., DEMEULEMEESTER S., GEORGES M., GRANDJEAN M., HANIN Y., HENDRICKX S., LAMBOTTE J.-M., LECLERCQ A., LE FORT B., LEGRAND A., NOURI M., RUELLE C., VAN NGOC H., WILMOTTE P.-F. (2020). « Intensification et requalification des centralités pour lutter contre l'étalement urbain et la dépendance à la voiture », Rapport final d'une recherche de la CPDT, CPDT, 68 p.
- ▶ CEUM (2019). « De l'asphalte vers un milieu de vie. Guide pour la réalisation d'un projet de dépavage participatif », Centre d'Ecologie Urbaine de Montréal, 50p. Disponible en ligne : https://souslespaves.ca/sites/default/files/upload/document/outils/CEUM-brochure_SLP_web.pdf
- ▶ COSZACH E., COURTOIS X., DEFER V., DESCAMPS J., HAINE M., HENDRICKX S., LAMBOTTE J.-M., LORQUET T. et ROBERTI T., sous la direction scientifique de GODART M.-F. et RUELLE C. (2019), « Recherche R5 : Gérer le territoire avec parcimonie », Rapport final d'une recherche de la CPDT, CPDT, 220p.
- ▶ FRANCE STRATÉGIE (2019). « Objectif « zéro artificialisation nette » : quels leviers pour protéger les sols? » Rapport au ministre de la Transition écologique et solidaire, au ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et au ministre chargé de la Ville et du logement, par Julien Fosse avec la collaboration de Julia Belaunde, Marie Dégremont et Alice Grémillet, France Stratégie, Paris, 54 p. Disponible en ligne : <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-rapport-2019-artificialisation-juillet.pdf>
- ▶ Schéma de Développement du Territoire wallon (2019): http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement/amenagement/sdt
- ▶ SPW - DGO3 - DEMNA - DEE, 2017. « Rapport sur l'état de l'environnement wallon 2017 (REEW 2017) ». SPW Éditions: Jambes, Belgique. En ligne. <http://etat.environnement.wallonie.be>

Merci de votre attention !

Sébastien Hendrickx
Lepur – Université de Liège
e-mail : s.hendrickx@uliege.be